DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 12 janvier 2012

Du futuroscope à Mignaloux, Lancement du chantier du Viaduc des Rocs :

Contact presse

Service Communication Eléonore Cazal, attachée de presse 05 49 52 36 44, eleonore.cazal@mairie-poitiers.fr



Le Viaduc des Rocs : trait d'union de l'agglomération

Reliant Poitiers Ouest au centre-ville, la « grande passerelle » est, depuis 50 ans, une liaison évidente et un élément structurant du paysage et des déplacements poitevins. En créant un viaduc de nouvelle génération, qui accueillera un transport en commun en site propre, elle devient le **trait d'union de l'agglomération**, renforçant également l'intermodalité du pôle multimodal avec l'implantation d'une station BHNS.

En février 2009, les conclusions de l'inspection tombent et font le constat d'un ouvrage dont la pérennité est remise en cause. Deux choix possibles : consolider ou reconstruire un équipement.

La réhabilitation de l'ouvrage est alors estimée à 5M d'euros hors taxes pour une période d'environ dix ans.

Un viaduc en 5 ans

Février 2009 : rendu de l'étude sur la fragilité de la structure

Subvention de 2,5 M€ obtenu dans le cadre du FNADT au titre de la

compensation France Telecom

Mars 2009 : pose des filets de sécurité

2 juillet 2009 : Grand Poitiers vote la déconstruction et la reconstruction.

25 septembre 2009 : lancement de la concertation préalable

Juillet 2010 : résultat de la commission d'appel d'offre, choix du groupement

Octobre 2010 : lancement des études d'avant projet et de projet par le groupement

Janvier 2012 : début des travaux

Fin 2013: ouverture du Viaduc des Rocs

Dès lors, le résultat des études techniques menées sur la « Grande passerelle » ne constitue plus une contrainte, mais un atout dans le renouvellement de Poitiers, capitale régionale. Le viaduc sera le **premier maillon de la mise en place du futur BHNS dans l'agglomération**.

Urbanisme et transports étant irrémédiablement liés, la construction du viaduc ouvert aux piétons, vélos et transports en commun, dynamisera la liaison entre les grands pôles d'activité :

Mignaloux-CHU-Campus à l'est, Poitiers ouest-zone de la République-Migné-Auxances-Biard-Vouneuil-sous-Biard à l'ouest et Chasseneuil-du-Poitou-Futuroscope au nord.

La création de ce viaduc répondra aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux, de développement des modes de déplacements doux et économes tels que la marche à pied, le vélo et les transports en commun ; ainsi qu'aux exigences esthétiques d'intégration dans le paysage dans lequel il s'inscrit.

Avec la « Grande passerelle », ce n'est pas un vieil ouvrage que Grand Poitiers remodèle mais un **nouveau visage pour l'agglomération**.

Fiche technique du futur Viaduc des Rocs

Un groupement d'experts

Conçu par l'architecte Jean François Blassel, du groupe GTM Bretagne construction, avec l'assistance de Michel DESVIGNES, paysagiste et grand prix de l'Urbanisme 2011, le Viaduc des Rocs est d'une longueur de **330 m**, et d'une largeur de **15 m**.

Ce groupement est composé de :

- GTM BRETAGNE (mandataire du groupement)
- EBL CENTRE
- RFR
- FREYSSINET

Coût estimé : 28 M€ HT

Dont les subventions suivantes :

- FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire): 2, 5 M€
- Conseil Général : 2, 5 M€
- Ville : 2 M€
- Grenelle de l'environnement 2 : 2.930 M€
- FEDER (Fonds européen de développement régional) sollicité, en attente de réponse

Trait d'union de l'agglomération, il renforcera également l'intermodalité du pôle multimodal avec l'implantation d'une station BHNS.

Intermodalité et environnement

Consacrée aux piétons, cyclistes et surtout au Bus à Haut Niveau de Service, le Viaduc des Rocs a été retenu au titre du **Grenelle de l'environnement 2011**.

Le viaduc supportera donc :

- un site propre dédié aux bus (2 voies de 3,50m)
- une piste cyclable de 3 m
- un trottoir de 3 m
- une station d'arrêt des bus sur ouvrage au droit de Toumaï permettant l'interconnection et l'intermodalité avec les équipements du quartier de la gare (gares SNCF et routière, parking public, ligne B et C circulaire du BHNS, etc.).

Un chantier « pas comme les autres »

Déconstruction et construction concomitantes pour un ouvrage d'art exceptionnel

La déconstruction de la passerelle démarrera dès février par les **deux extrémités** du viaduc, pour finir par les parties au-dessus des voies de chemin de fer.

100 % des matériaux déconstruits seront recyclés : le béton concassé – 1 800 tonnes environ – finira en remblai et les aciers revalorisés en ferraille pour être réutilisés.

La construction du viaduc est prévue parallèlement à la déconstruction, en commençant par la **construction des piles** supportant l'ouvrage.

Dès février, débutera également la **fabrication de la charpente métallique** dans les **ateliers italiens Cimolai** (http://www.cimolai.com/) pour être acheminée à l'été. Les différents éléments métalliques seront ensuite posés morceaux par morceaux.

L'ouvrage sera opérationnel fin 2013.

La déconstruction : un travail d'orfèvres grutiers

Le chantier de déconstruction de la passerelle va demander aux équipes un grand travail de précisions, soutenu par l'utilisation de **trois grues**.

Outre les deux grues de 35 m d'une capacité de levage de 700 tonnes, une grue de 112m spécifique équipée d'une flèche de 80 mètres pouvant lever jusqu'à 1 200 tonnes, va compléter le dispositif, notamment pour **enlever les travées centrales**.

Son montage demandera 7 à 8 jours et autant pour son démontage.

56 semi-remorques seront nécessaires pour le transport des grues.

Les grues reposeront sur le sol par l'intermédiaire d'une plateforme d'un mètre d'épaisseur aménagée à cet effet.

Les grands rendez-vous du chantier

23 janvier : fermeture de la passerelle des Rocs et mise en place de la navette

Février : Début de la déconstruction de la passerelle avec la suppression de trois tronçons côté Poste.

Février-mars : Fermeture du parking Toumaï. Période durant laquelle deux grues seront installées devant l'entrée pour la dépose et l'évacuation de deux morceaux de tablier.

Week-end de l'ascension : Dépose de la partie de la passerelle qui se situe audessus des voies SNCF. Pour ce faire, des créneaux spécifiques sont conclus avec la SNCF durant lesquels aucun train ne circulera.

Août-septembre : Pose du 1^{er} tronçon de charpente métallique du futur viaduc.

Cheminement piéton et navette gratuite mis en place pour les Poitevins

La navette Viaduc gratuite mise en place le 23 janvier

A partir du 23 janvier, date de fermeture de la passerelle des rocs, Grand Poitiers met en place une navette.

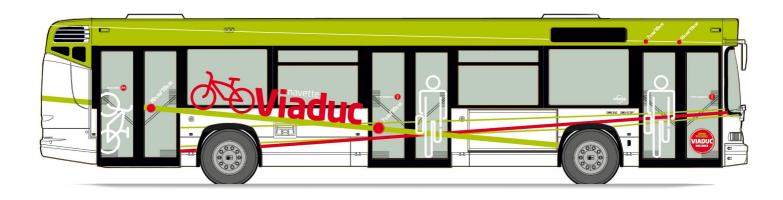
Cette navette, intitulée « navette viaduc », gratuite et accessible aux vélos (12 emplacements vélos), circulera

- du lundi au samedi
- de 7h30 à 10h10 et 16h30 à 19h30
- toutes les 20 minutes

La navette effectuera une boucle avec le parcours suivant :

- Boulevard Solférino
- Pont Achard
- Maillochon
- Nantes
- Porte de paris
- Boulevard du grand cerf
- Gare
- Boulevard Solférino

Elle effectuera deux arrêts à chacune des extrémités de la passerelle des Rocs.



Cheminement piétons et fléchage

Dès la fermeture de la passerelle le 23 janvier, un cheminement piéton sera installé pour indiquer aux poitevins comment contourner la passerelle et se rendre au centre ville depuis l'avenue de Nantes et inversement.

Ce cheminement balisé par des stickers au sol et flèches au mur proposera un itinéraire bis aux piétons ainsi qu'aux cyclistes.

Pour les personnes venant de Poitiers Ouest et souhaitant se rendre en Centre ville, le balisage leur proposera le cheminement suivant

- Passerelle des Rocs
- Passerelle Maillochon
- Espace Toumaï,
- passerelle 107

Et inversement.

Exemple de fléchage :





Pour plus d'informations : <u>www.viaducdesrocs.grandpoitiers.fr</u> (en cours de mise en œuvre)

Pour toutes questions: viaduc.des.rocs@agglo-poitiers.fr